REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté du 17 JAN. 2019
portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des professeurs certifiés de l'enseignement agricole

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°92-778 du 3 août 1992 relatif au statut particulier des professeurs certifiés de l'enseignement agricole ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 1997 instituant la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des professeurs certifiés de l'enseignement agricole ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 10 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des professeurs certifiés de l'enseignement agricole ;

Arrête :

Article 1er

La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des professeurs certifiés de l'enseignement agricole est fixée ainsi qu'il suit :

A - Représentants de l'administration

1) Représentants titulaires

- Monsieur Jean-Pascal Fayolle, chef du service des ressources humaines, président ;
- Madame Laurence Venet-Lopez, adjointe au chef du service des ressources humaines ;
- Madame Noémie le Quellenec, sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Monsieur Cédric Montesinos, adjoint à la sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Monsieur Emmanuel Bouyer, adjoint à la sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Monsieur Hervé Amiot-Chanal, sous-directeur des établissements, des dotations et des compétences ;
- Madame Laure Batalla, cheffe du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche.

2) Représentants suppléants

- Madame Emma Orgeret, adjointe à la cheffe du bureau de la gestion des dotations et des compétences ;
- Madame Aurélie Tiger, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche ;
- Madame Anne-Sigrid Fumey, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C ;
- Monsieur Pierre Scandola, adjoint au chef du bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statut d'emploi ;

- Madame Isabelle Sarthou, cheffe du bureau de la gestion des dotations et des compétences ;
- Monsieur Jérôme Santerre, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche ;
- Monsieur Damien Bailleul, chargé de mission d'appui réglementaire du bureau de gestion des personnels contractuels.

B - Représentants des organisations syndicales

1) Représentants titulaires

Professeurs certifiés de classe exceptionnelle

- Monsieur Emile Basin (FSU – CGT).

Professeurs certifiés hors classe

- Madame Murielle Marie-Magdelaine (FSU - CGT) ;
- Monsieur Thierry Raynal (FSU - CGT) ;
- Mme Béatrice Laugraud (UNSA).

Professeurs certifiés de classe normale

- Monsieur Bachir Chaib Eddour (FSU - CGT) ;
- Mme Flore Deron (FSU - CGT) ;
- Monsieur Benoît Arcourt (FSU - CGT).

2) Représentants suppléants

Professeurs certifiés de classe exceptionnelle

- Madame Dominique Brugière-Garde (FSU - CGT).

Professeurs certifiés hors classe

- Madame Geneviève Laurenson (FSU - CGT) ;
- Monsieur Sylvain Guenard (FSU - CGT) ;
- Madame Claire Latil (UNSA).

Professeurs certifiés de classe normale

- Madame Aude Canal (FSU - CGT)
- Madame Magali Rigaux (FSU - CGT)
- Madame Elsita Cruz (FSU - CGT)

Article 2

L'arrêté du 11 septembre 2018 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des professeurs certifiés de l'enseignement agricole est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le, 17 JAN. 2019

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,
Pour le ministre et par délégation,
Le chef du service des ressources humaines
J.-P. FAYOLLE